

Réf: Dossier 462504

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE ALLIANCE PROVIDENCE ET PRESTIGE SERVICES » en abrégé « NAPPS »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 417, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE ALLIANCE

PROVIDENCE ET PRESTIGE SERVICES » en abrégé « NAPPS

»

Objet : ARCHIVAGE ET DOCUMENTATION, INFORMATIQUE ET DIGITALISATION, CONSEIL, GESTION ET FORMATION, COMMERCE GENERAL, MARKETING ET COMMUNICATION, NETTOYAGE DE BATIMENTX ET NETTOYAGE INDUSTRIEL, ENTRETIEN ET SERVICES GENERAUX, TRANSPORT ET LOGISTIQUE, TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENTS, ACTIVITES FINANCIERES, NUMERIQUES ET D' INVESTISSEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 417, Ilot 19

Dirigeant(s) M AMON KOUASSI HONORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12709 du 12/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75749/GTCA/RC/2025 du 12/12/2025

